

Document pour l'enseignant.e

Soyez visibles !



FRANÇAIS
Entraînement à l'argumentation



Présentation

Ce cours a pour but d'entraîner à la rédaction argumentative tout en sensibilisant les élèves au thème de la visibilité sur la route.

Le cours est subdivisé en deux parties:

(1) La sécurité routière à vélo (15 min.) : p. 3

(2) Rédaction d'un court texte argumentatif (30 min.) : p. 5

Objectif lié au plan d'études

Introduction à la rédaction argumentative

Objectif lié à la sécurité routière

Sensibiliser les élèves à l'importance d'être visible dans le trafic routier

Activité 1. La sécurité routière à vélo (15 min.)



a. Se déplacer de nuit en toute sécurité : présentation générale

Commencez par montrer un extrait de la vidéo suivante entre 0.58 min et 1.13 min (cliquez sur le lien ou scannez le code QR):

<https://www.youtube.com/watch?v=RGW7ar5ZdJY&t=70s>



Vous pouvez ensuite poser des questions à vos élèves et animer la discussion. Voici quelques exemples de questions :

- Que montre la vidéo ?
- Selon vous, pourquoi la voiture passe-t-elle à côté du cycliste sans le percuter ?
- Quels sont les habits ou éléments qui permettent au cycliste d'être en sécurité / d'être visible ?

- Catadioptrés et réflecteurs (0.58 min)
- Bande réfléchissante à la cheville (0.59 min)
- Lumière avant (1.01 min)
- Gilet jaune avec bande réfléchissante (1.04 min)
- Lumière arrière (1.07 min)
- Vêtements clairs [T-shirt blanc] (1.10 min)
- Le cycliste porte également un casque, même si celui-ci est peu visible

Informez les élèves qu'ils peuvent personnaliser leur casque pour être plus visibles ! De nombreux conseils et astuces pour accroître sa propre visibilité sont proposés sur le [site web Made Visible](#).

Dans la rubrique « Do it yourself », on découvre par exemple [comment décorer son casque à l'aide d'un spray réfléchissant](#).

Dans la rubrique « Reflect my bike », on trouve des vidéos qui montrent comment customiser vélos, poussettes, fauteuils roulants, scooters, trolleys ou encore paniers à vélo, pour les rendre funs, uniques et visibles. Découvrez, par exemple, [comment le vélo d'Alberto a été transformé!](#)



b. Présentation des statistiques des accidents selon le jour et l'heure

Lire ensemble le texte et le commenter.

Sur 10 accidents graves de la route, 5 se produisent en semaine et de jour, 2 en semaine et à l'aube / au crépuscule ou de nuit, 2 le week-end et de jour, et seulement 1 le week-end et de nuit. S'ils sont les moins nombreux, les accidents survenant les nuits de week-end sont cependant particulièrement lourds de conséquences. Alors que le nombre de personnes qui décèdent sur 100 victimes de dommages corporels est de 1 pour les accidents survenant en semaine et de jour, il est de 2 pour ceux qui se produisent les nuits de week-end. Cela pourrait s'expliquer notamment par le fait que les accidents survenant entre 20 h et 6 h sont dus en majorité à l'alcool et que les accidents dus à ce facteur sont souvent particulièrement graves. En journée, peu d'accidents sont liés à l'alcool.

Ainsi, le nombre d'accidents graves varie beaucoup selon le moment de la journée et le jour de la semaine. On observe deux pics entre lundi et vendredi: un petit le matin entre 6 h et 7 h et un important le soir entre 17 h et 18 h. Après 18 h, le nombre d'accidents graves diminue d'heure en heure. Cette baisse est cependant moins marquée les vendredis et samedis soir, où les accidents graves sont encore relativement fréquents jusqu'à 2 h.

Au cours des dix dernières années, le nombre d'accidents graves survenant à l'aube / au crépuscule ou de nuit a diminué plus fortement que le nombre d'accidents survenant de jour.

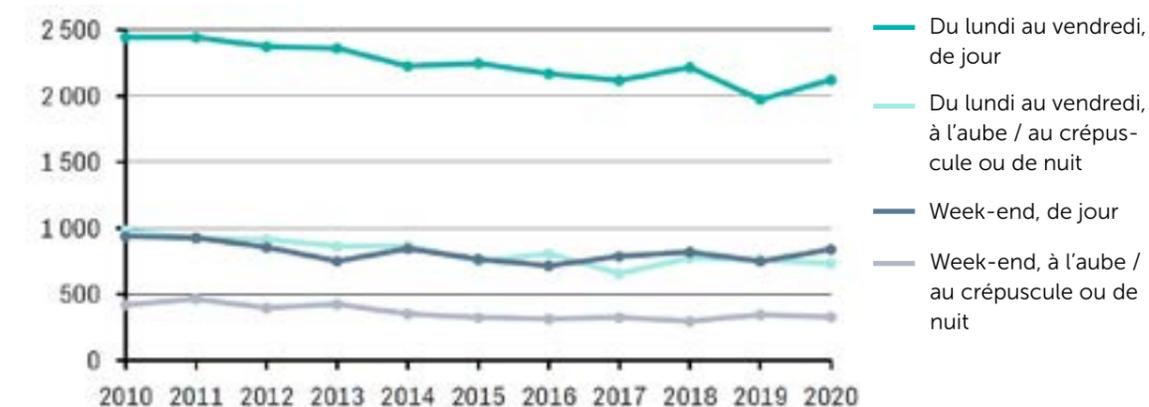
Le nombre de blessés graves parmi les cyclistes et les motocyclistes varie fortement selon le mois et est clairement lié à l'exposition, qui elle-même dépend de la température. De mai à septembre, soit durant cinq mois, les accidents graves touchent plus de motocyclistes et de cyclistes non motorisés que d'occupants de voitures de tourisme. Les accidents frappant les piétons surviennent plus fréquemment en hiver qu'en été.



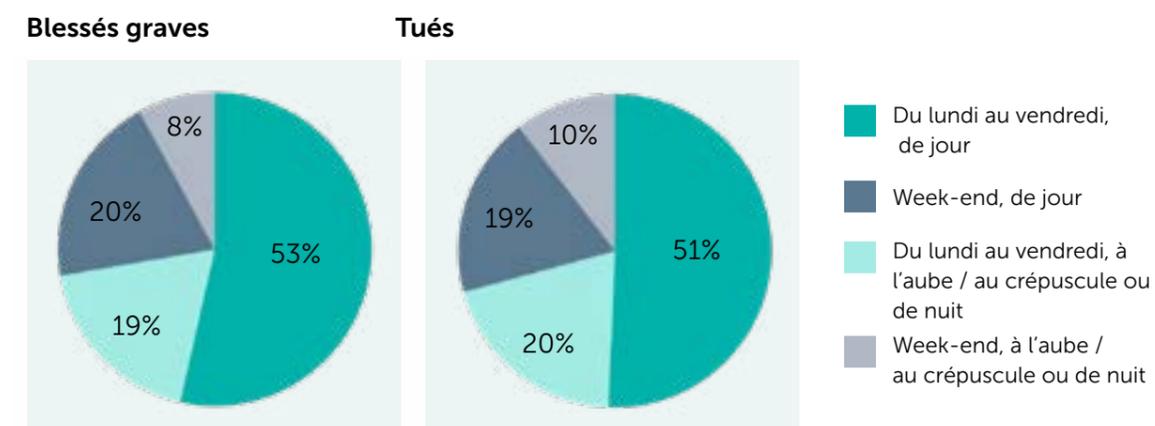
Source :

[Bureau de Prévention des Accidents \(bpa\), Rapport SINUS 2021, p. 26](#)

Évolution du nombre de victimes de dommages corporels graves selon le jour de la semaine et les conditions de lumière, 2010-2020.



Répartition des victimes de dommages corporels graves selon le jour de la semaine et les conditions de lumière, Ø 2016-2020.



Victimes de dommages corporels graves selon l'âge et l'heure, Σ 2016-2020.

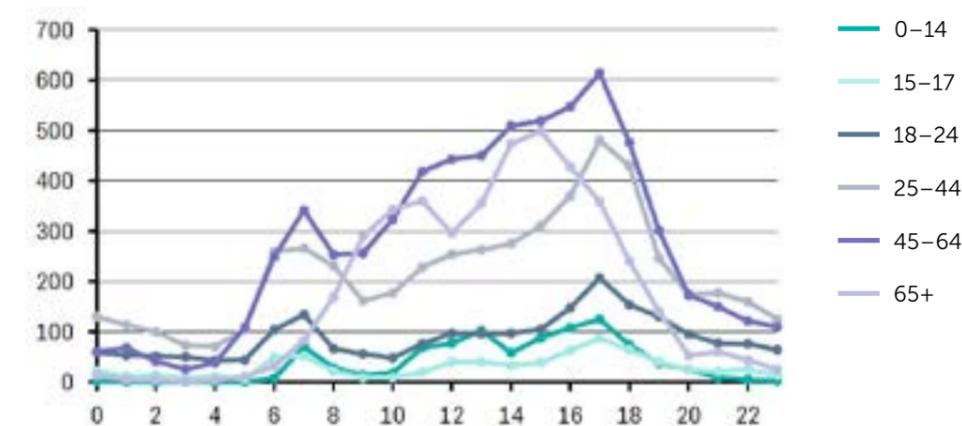


Tableau 1-3: © bpa, Rapport SINUS 2021, p. 26



Après que la classe a pris connaissance des statistiques d'accident, montrer l'intégralité de la vidéo (dont un extrait a été dévoilé en début de cours) afin que les élèves puissent percevoir la différence entre un vélo équipé pour être visible et un vélo qui ne l'est pas. Comparer les différentes conséquences qui découlent du choix du cycliste.



c. Autres informations concernant la bonne pratique du vélo

o En l'absence de piste cyclable ou de bande cyclable, les enfants peuvent rouler sur le trottoir avec leur vélo, jusqu'à l'âge de 12 ans. Mais ils doivent alors adapter leur vitesse et conduite, en veillant à accorder la priorité aux piétons.

o Équipement obligatoire à vélo :

- pneus bien gonflés
- freins fonctionnels
- à l'avant du vélo : réflecteurs blancs et lumière continue blanche en cas de mauvaise visibilité
- à l'arrière du vélo : réflecteurs rouges et lumière continue rouge en cas de mauvaise visibilité
- sur les pédales : réflecteurs oranges

Plus d'informations avec [ProVelo](#):



o Équipement non obligatoire mais vivement recommandé :

- casque, à porter correctement pour se protéger la tête



- habits clairs, voire des vêtements rétro-réfléchissants
- autocollants ou objets rétro-réfléchissants pour accroître la visibilité
- réflecteurs sur les roues pour améliorer la visibilité latérale
- lunettes de soleil pour se protéger les yeux du soleil, de la poussière et des insectes
- sacoche pour garder ses mains et le guidon libres
- sonnette pour avertir les autres d'un danger

Plus d'informations sur [Made Visible](#):



o Autres conseils :

- se conformer aux règles de la circulation: respectez les règles de priorité et soyez attentifs à la signalisation
- mettre pied à terre : au stop, s'arrêter complètement et poser le pied à terre
- coup d'œil en arrière : regardez toujours derrière vous avant de vous lancer sur la route, de bifurquer ou de dépasser et signalez clairement vos intentions de la main
- colonnes de véhicules : lorsque vous remontez une colonne de véhicules par la droite, soyez attentifs à ceux qui veulent bifurquer à droite
- véhicules parqués : soyez prudents lorsque vous longez une zone de stationnement. Des portières peuvent s'ouvrir soudainement ou des véhicules démarrer/reculer
- faire preuve de considération : soyez respectueux envers les autres usagers de la route
- ne pas se laisser distraire : restez concentrés sur la route, renoncez à écouter de la musique ou à téléphoner à vélo. L'ouïe est votre troisième œil !

Plus d'informations sur la page web [TCS Règles de conduite pour les cyclistes](#):



Activité 2. Rédaction d'un court texte argumentatif (30 min.)



Suite aux discussions et aux informations échangées précédemment, les élèves rédigent un court texte argumentatif sur l'impact d'un bon équipement de visibilité sur la sécurité des cyclistes.



Conception des dossiers pédagogiques et du matériel didactique:
TCS, Département de la Sécurité routière.

Avec le soutien de la Direction générale de l'enseignement secondaire II et du Service Enseignement, évaluation et certifications du DIP.



Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Service enseignement, évaluation et certifications
Chemin de l'Echo 5a • 1213 Onex
Tél : +41 (22) 546 59 14 • www.ge.ch/po/

Version 1 - Pour toute mise à jour du cours, consultez www.edu4motion.ch



Touring Club Suisse
Sécurité routière
Chemin de Blandonnet 4
1214 Vernier
sro@tcs.ch
058 827 23 90